

LES NORMES SPÉCIFIQUES

EN ISO 14116-2009 > PROTECTION CONTRE LES RISQUES LIÉS A LA PROPAGATION DES FLAMMES

Vêtement de protection contre tout contact occasionnel, de courte durée avec de petites flammes, sans risque thermique significatif.



Exigences pour la propagation de flamme : la flamme ne se propage pas, il n'y a pas de débris enflammés, pas d'incandescence résiduelle et 3 indices :

Indice 1 : un trou peut se former.

Indice 2 : pas de formation de trou.

Indice 3 : pas de formation de trou, le temps de persistance de la flamme de chaque échantillon est inférieur à 2 secondes.

Cette norme n'est pas appropriée lorsqu'en plus d'une protection contre les flammes, une protection contre la chaleur est nécessaire. En lieu et place, voir norme EN ISO 11612.

EN ISO 11611 > VÊTEMENTS DE PROTECTION UTILISÉS PENDANT LE SOUDAGE ET TECHNIQUES CONNEXES

Spécification des exigences essentielles de sécurité contre les risques rencontrés par les soudeurs. Protection contre les projections (petites projections de métal en fusion), le contact de courte durée avec une flamme, la chaleur radiante provenant de l'arc. Ces vêtements garantissent, dans les conditions de soudage habituelles, une isolation électrique limitée contre les conducteurs sous tension continue (jusqu'à environ 100 V).



Protection contre les projections de soudage. La présente norme spécifie deux classes :

Classe 1 : > à 15 gouttes de métal en fusion

Classe 2 : > à 25 gouttes de métal en fusion

Protection contre la propagation des flammes. La présente norme spécifie deux classes :

A1 : Inflammation superficielle

A2 : Allumage au bord

EN ISO 11612 > PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LES FLAMMES

Les exigences de performance applicables aux articles d'habillement, portés par un large éventail d'utilisateurs, exposés aux flammes, à la chaleur par rayonnement, par convection, par contact ou à des projections/éclaboussures de métal en fusion (aciérie, fonderie, ferronnerie, sidérurgie, construction métallique, carrossier, industrie plastique, etc.).



A Contact avec les flammes - 2 niveaux : A1, A2

B Chaleur convective - 3 niveaux : B1, B2, B3

C Chaleur radiante - 4 niveaux C1, C2, C3, C4

D Projections d'aluminium fondu - 3 niveaux : D1, D2, D3

E Projections de fer fondu - 3 niveaux : E1, E2, E3

F Chaleur de contact - 3 niveaux : F1, F2 et F3

EN 381 > VÊTEMENTS DE PROTECTION POUR UTILISATEURS DE TRONÇONNEUSES.

La norme EN 381 se divise en plusieurs sous familles, selon la zone à protéger :

Partie 5 : Exigences pour protège-jambes. Partie 7 : Exigences pour les gants. Partie 9 : Exigences pour les guêtres. Partie 11 : Exigences pour vestes.



Trois types de surfaces de protection :

Type A : protection frontale 180° + 5 cm intérieur jambe droite + 5 cm extérieur jambe gauche

Type B : type A plus retour supplémentaire de 5 cm intérieur jambe gauche

Type C : protection 360°

Quatre classes issues des différentes vitesses de la chaîne, pendant les essais :

CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
16 m/s	20 m/s	24 m/s	28 m/s